

L'ancienne maison des frères du Sacré-Coeur, rue d'Orvilliers, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, d'où Luc Joutet a lancé les bases de l'OTS au Québec.

PHOTO La Presse

L'Ordre du Temple solaire s'est implanté en douce au Québec au début des années 80

MARTIN PELCHAT

C'est autour d'un ancien domaine des frères du Sacré-Coeur, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, que l'Ordre du Temple solaire a discrètement tissé sa toile au Québec, au début des années 80.

La ferme de Sainte-Anne servait encore d'école d'agriculture aux frères du Sacré-Coeur quand, au début des années 80, Luc Joutet et ses premiers adeptes québécois s'y sont intéressés.

Ils ont commencé par acquérir la terre, se rappelle le frère Pierre Frigon, qui était directeur à l'époque de la maison des frères, rue d'Orvilliers. Les religieux et le groupe de Joutet y ont même cohabité pendant plusieurs mois.

« On ne pouvait pas savoir ce qui se passait parce qu'ils étaient secrets, fermés, dit le religieux. On mangeait ensemble, mais c'était en silence. Ils ne parlaient pas. C'étaient des végétariens. »

Le frère Frigon se rappelle que les troupes de Joutet travaillaient très fort sur la ferme. « Je me souviens d'une jeune femme qui s'appelait Thérèse. Elle était venue de Montréal à ses frais. Elle avait travaillé toute la journée, sans rémunération, à sarcler à quatre pattes dans le jardin. »

Luc Joutet, lui, trônait parmi ses vaillants disciples. « C'est lui qui faisait la loi un peu partout », se souvient le religieux.

En 1984, l'OTS, sous le couvert de la « Société agricole 81 », acquiert officiellement toute la maison de la rue d'Orvilliers et la machinerie agricole des frères pour 235 000 \$. Selon l'acte de vente, le groupe prenait possession d'un cheptel d'une soixantaine de vaches, d'un quota de lait, ainsi que

de l'ameublement de la maison des frères, dont... six prie-Dieu, un grand crucifix et une statue du Sacré-Coeur.

L'Ordre aménage dans la maison un sanctuaire où il tient ses cérémonies secrètes. Les adeptes européens et antillais viennent y séjourner à l'invitation de Joutet, qui présente la maison à l'étranger comme une « arche de survie », à l'abri des catastrophes qui guettent le monde.

On y verra passer tout le « gratin » de l'Ordre, dont la plupart ont péri depuis 1994. Entre-temps, Didier Quèze — décédé dans le dernier carnage, à Saint-Casimir, à quelques kilomètres de Sainte-Anne — ouvre avec d'autres membres de l'ordre une boulangerie sur la montée d'Enseigne, toujours à Sainte-Anne.

L'agriculture semble toutefois préoccuper assez peu Joutet, et la ferme est loin d'être un succès financier. « La ferme horticole n'était pas rentable autant qu'on nous l'avait promis », racontait en 1992 dans sa procédure de divorce Rose-Marie Klaus, ex-femme de Bruno Klaus, décédé lui aussi à Saint-Casimir. Il avait tout vendu en Suisse et emmené sa famille à Sainte-Anne pour y suivre Luc Joutet, en 1986. « Très tôt, Luc Joutet nous a informés que c'était une ferme de survie », poursuivait Mme Klaus.

« Luc Joutet, Robert Falardeau et Cécile Raymond (tous morts dans le premier carnage) et les autres fai-

saient travailler les gens à bâtir un abri antinucléaire, où sont toujours emmagasinées les réserves pour les élus, plutôt que de travailler pour rentabiliser la ferme. »

L'OTS réussira néanmoins à mener ses affaires à Sainte-Anne sans



attirer l'attention, jusqu'en mars 1993. Là, le ciel tombe sur la tête des adeptes.

À Montréal, la Sûreté du Québec arrête deux membres de l'Ordre et lance un mandat contre Luc Joutet dans une sombre affaire d'achat d'armes. Les journalistes découvrent vite que cet ordre a une propriété à Sainte-Anne et convergent en Mauricie.

« Dans une secte, on vous dit quoi faire; ici, vous faites ce que vous croyez devoir faire », assure alors Didier Quèze. Mais Rose-Marie Klaus, toujours en rupture avec l'Ordre, leur exhibe une tunique de son ex-mari Bruno et donne un tout autre son de cloche: « Joutet se prend pour le Christ. »

On n'entendra plus trop parler du groupe jusqu'en octobre 1994,



En visite à la ferme de Sainte-Anne, Luc Joutet et le policier français Jean-Pierre Lardanchet, qui aurait joué un rôle prépondérant dans le second massacre de l'OTS. Cette photo est tirée du livre *L'Ordre du Temple solaire* (Édition Libre Expression).

quand le monde entier apprend avec horreur les carnages de Suisse et du Canada. À nouveau, le domaine de Sainte-Anne est pris d'assaut par les médias, qui le trouvent cependant désert.

En mars 1995, un couple de Pier-

refonds, près de Montréal, mais natif de la région de Trois-Rivières, rachète la propriété de la rue d'Orvilliers pour 122 000 \$.

Beaucoup, dans la région, croyaient alors en avoir fini avec l'OTS...

Thierry Huguenin vit dans la crainte de la vengeance de l'OTS

« Quant au pseudo 54^e, qu'il sache que le comité d'accueil l'attend », dit la lettre-testament de Saint-Casimir

MARTIN PELCHAT

Le Suisse Thierry Huguenin et sa mère n'ont pas dormi après avoir appris que l'ex-membre de l'Ordre du Temple solaire était visé par des menaces, dans une lettre-testament des victimes du drame de Saint-Casimir.

« Quant au pseudo 54^e, qu'il sache que le comité d'accueil l'attend », disait la lettre énigmatique, postée la semaine dernière à des médias montréalais. Allusion sans équivoque à M. Huguenin, qui a raconté dans un livre qu'il a failli être la 54^e victime du premier massacre, en octobre 1994.

« Je ne sais pas ce que c'est que ce comité d'accueil », disait au téléphone hier un Thierry Huguenin

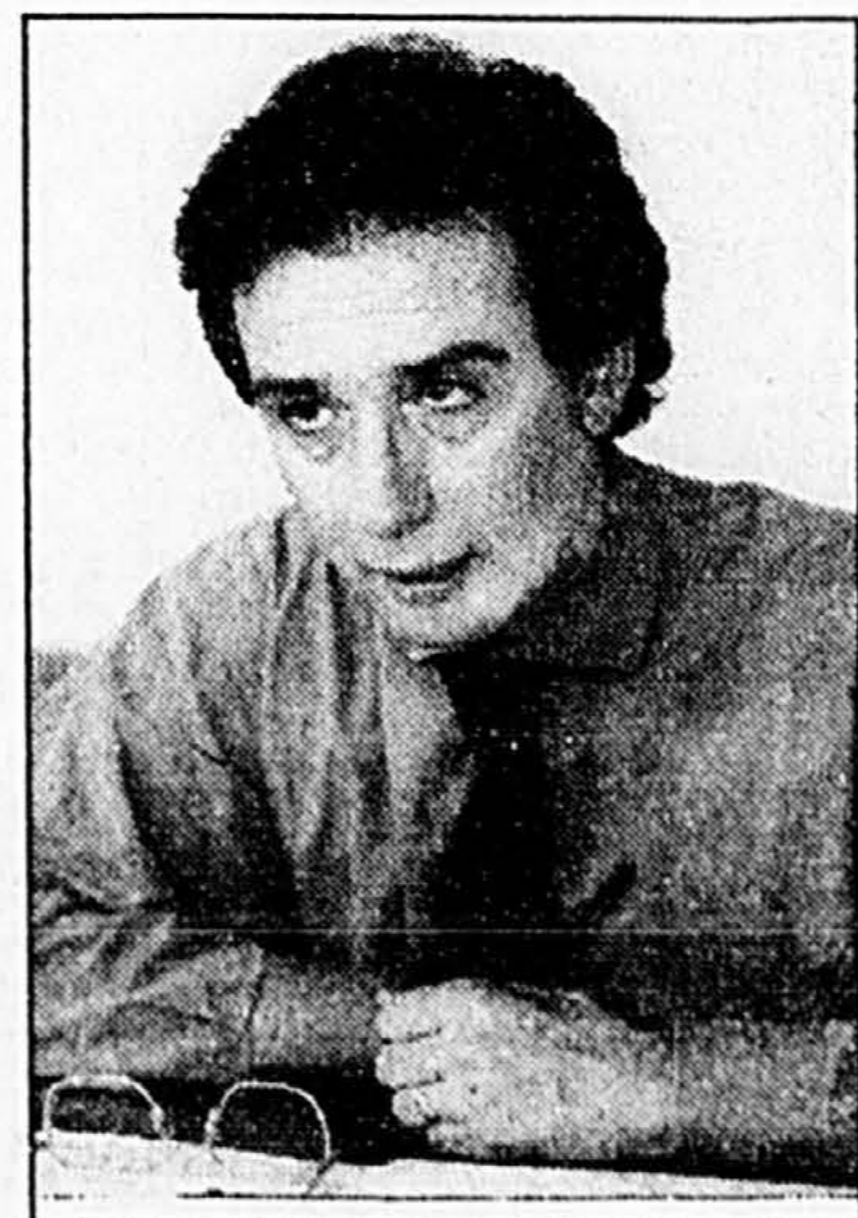
secoué. Êtes-vous protégé par la police? « Je n'ai aucune protection », répond-il laconiquement.

M. Huguenin ne veut visiblement pas parler de ça. Ce qui le préoccupe surtout aujourd'hui, c'est que les efforts qu'il a déployés pour éveiller les esprits, depuis la sortie de son livre au printemps 1995, lui semblent avoir été vains.

« Que ce soit dans votre pays ou ailleurs, on n'est pas prêts! » lance-t-il, déçu autant des autorités que du traitement des médias.

« Aux approches de l'an 2000, ce livre se veut un appel à la vigilance », écrivait-il dans ce livre, document exceptionnel sur la crédulité humaine. Pour lutter contre l'influence meurtrière des sectes, ajoutait-il, « il faut faire l'effort d'écouter avec beaucoup de sérieux le récit de ceux qui réussissent à s'en sortir ».

À l'automne 1995, son livre était déjà publié quand il a été saisi



Thierry Huguenin

d'informations lui laissant croire qu'un autre drame se préparait. Il en a avisé la justice, qui ne l'a pas pris au sérieux. En décembre 1995, dans le Vercors, en France, 16 autres personnes périssaient. Samedi, à Saint-Casimir, cinq autres vies étaient sacrifiées à l'idéal dément de Jo Di Mambro.

« J'ai été le premier à prendre immédiatement conscience de l'ampleur de cette catastrophe, lors du premier massacre, dit Thierry Huguenin. J'y ai été avec lucidité pour faire comprendre les choses aux autorités en général. Mais elles n'ont aucune capacité, intellectuellement ou autrement, pour comprendre ces choses-là. »

Amer, Thierry Huguenin conserve le sentiment que c'est justement parce qu'il a fait partie d'une secte, parce qu'il a jadis cru les balivernes du gourou Jo Di Mambro, qu'on ne l'a pas pris au sérieux.

Pourtant, poursuit M. Huguenin,

« on peut très bien revenir sur terre ». « Faut pas pousser les choses au point où tous ceux qui ont fait partie d'une secte étaient des fous. »

« Le but du livre n'était pas de faire de l'argent, mais d'informer: d'informer bien et intelligemment », assure-t-il. Mais tout est demeuré « lettre morte », conclut-il maintenant.

Les médias n'ont pas mieux fait que les autorités à son avis. « Malheureusement, les journalistes n'ont pas su me traiter normalement. Ce qui était important, c'était de faire des audimats (cotes d'écoute). »

« Ce qu'il faut, répète-t-il, c'est comprendre les choses, mais au-delà du mot. Il faut aller bien au-delà, mais ça prend des heures pour comprendre ces choses-là. »

« Je me rends compte qu'on n'a pas compris... »

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Derrière l'écran de fumée

En principe, la tâche qui attendait le ministre québécois des Finances, M. Bernard Landry, dans la préparation de son deuxième budget, était de portée limitée. On connaissait déjà l'objectif de son gouvernement, ramener le déficit à 2,2 milliards, on connaissait aussi l'ampleur des compressions, annoncées la semaine dernière. Restait à savoir où le ministre irait chercher les fonds qui lui manquaient pour atteindre sa cible.



Alain Dubuc

Peut-être pour mettre de l'âme à cet exercice comptable désincarné, mais surtout pour rendre son budget politiquement acceptable, le ministre Landry, comme l'avait fait son homologue fédéral Paul Martin, a toutefois choisi d'habiller son budget, de le gonfler, en proposant, à la surprise générale, une réforme de la fiscalité, qu'il qualifie de « majeure », et un projet d'aide aux investissements, qu'il veut ambitieux.

Ces éléments nouveaux peuvent sembler impressionnants au premier abord. Mais, au-delà de l'emballage et des descriptions ronflantes, ces initiatives sont mineures. Elles ne doivent pas nous distraire et nous faire perdre de vue la raison d'être de ce budget, qui est d'expliquer comment le ministre Landry entend ramener le déficit à 2,2 milliards, cette année, et l'éliminer dans deux ans.

Or, l'armature du budget, sans toute cette poudre aux yeux, est relativement simple et n'a pas besoin des quelques trois cents pages du document présenté hier. Le budget se résume en effet en quelques lignes. Québec a annoncé, il y a une semaine, des compressions de 2,328 milliards, un effort un peu affaibli par les 196 millions de nouvelles initiatives annoncées hier. Mais cette baisse des dépenses, associée à la croissance naturelle des revenus, et

à une lutte contre le travail au noir, qui rapportera 326 millions, ne suffisent pas à ramener le déficit à 2,2 milliards. Pour atteindre sa cible, le ministre a donc choisi d'aller chercher 482 millions en revenus additionnels en ne consentant pas aux grandes entreprises les remboursements de la TVQ auxquels elles s'attendaient. Voilà le budget.

La première remarque, qui s'impose, c'est que le gouvernement Bouchard maintient le cap. Parce qu'il a respecté ses prévisions du dernier budget, parce qu'il n'a pas craint de poser des gestes impopulaires pour assainir les finances publiques, le deuxième budget du ministre Landry est crédible. Rien ne permet de croire qu'il n'atteindra pas son objectif d'un déficit de 2,2 milliards. Cependant, parce que le ministre ne dispose pas d'une grande marge de manoeuvre, il suffirait d'un coup dur, par exemple une hausse des taux d'intérêt, pour qu'il soit forcé de serrer la vis en cours d'année.

Le ministre Landry suscitera sans doute des critiques parce que, pour réduire son déficit, il va chercher presque un demi-milliard dans les coffres des grandes entreprises. Cette ponction, le non-remboursement de la TVQ, n'est pas une hausse d'impôt à proprement parler, mais une baisse qui ne se matérialise pas. Et le mécontentement des entreprises permettra surtout au gouvernement de montrer qu'il a réussi à bien répartir les sacrifices. Il faut noter, qu'en gros, la lutte contre le déficit dépend quatre fois plus de la réduction des dépenses que de l'augmentation des revenus.

L'inconnue, sur le plan budgétaire, c'est le pelletage d'activités vers les municipalités, qui constituera le principal véhicule de réduction des dépenses, l'an prochain, soit une somme de 500 millions. Pour que ce pelletage soit acceptable, il ne doit pas se traduire par une hausse des taxes municipales. Le ministre Landry, conscient du problème, promet d'aider les municipalités à absorber ce choc en favorisant la réduction de leurs coûts de main-d'oeuvre. Mais il s'agit là d'un gros morceau, difficile à négocier.

Les questions soulevées par le budget — la fiabilité des prévisions, la réaction des entreprises à la ponction qu'on leur impose, la capacité de refiler une note salée aux municipalités — sont autrement plus importantes que les débats que suscitera la réforme de la fiscalité annoncée par M. Landry, qu'il qualifie de la plus importante depuis un quart de siècle.

Soyons clairs, ce n'est pas une réforme. Tout ce que fait le ministre Landry, c'est d'augmenter la TVQ d'un pour cent et de baisser les impôts sur le revenu d'un montant équivalent. Quatre « trente sous » pour une piastre. Il n'y a pas de passe-passe. Et ce déplacement du fardeau fiscal n'est pas une mauvaise chose. Mais c'est beaucoup de brassage pour pas grand-chose, pour un impact économique qui ne pourra être que mineur.

Pourquoi? Le ministre l'avoue sans hésitation: pour donner de l'espoir. Cela nous rappelle qu'un budget est un document politique, dont le principal défi est de faire accepter l'inacceptable. Paul Martin faisait du saupoudrage, Bernard Landry propose une illusion de baisse d'impôt.

Cet habillage politique est également présent dans les mesures de relance économique. Si la baisse des taxes sur la masse salariale pour les entreprises qui créent des emplois doit être saluée, l'autre initiative, le programme FAIRE, pour stimuler l'investissement privé, suscite des doutes. Si l'idée de s'attaquer, de façon ponctuelle, à des investissements qui entraînent la patte est louable, on a du mal à croire que des fonds de 250 millions puissent vraiment, par la magie de l'effet levier, assurer de trois à quatre milliards en investissements.

Mais, au-delà de ces critiques, il ne faut pas oublier l'essentiel. Nous revenons de loin, après l'immobilisme de la fin de règne libéral et les dérapages du début du règne péquiste. Avec ce deuxième budget du ministre Landry, le Québec est sur la bonne voie, pour la première fois depuis plus de vingt ans, pour se débarrasser du fardeau du déficit.

Un soupçon de politique conjoncturelle

Entre l'obligation de réduire le déficit à zéro et la difficulté de comprimer les dépenses de l'État, le ministre des Finances, Bernard Landry, n'avait presque pas de marge de manoeuvre pour stimuler la croissance économique et créer des emplois.



Frédéric Wagnière

En manipulant la date d'entrée en vigueur de certaines mesures, il a toutefois cherché à créer un effet de levier. Par exemple, par le biais de l'augmentation de la taxe de vente (qui n'entrera en vigueur qu'à la fin de l'année), M. Landry espère que des dépenses, qui auraient normalement eu lieu en 1998, seront effectuées dès cette année. Il en va de même avec des nouveaux investissements qui bénéficieront d'avantages fiscaux importants s'ils sont faits avant la fin de l'année.

Si elle est bien remarquée par tous, une relance des dépenses d'investissement et des achats de biens de consommation durables est davantage susceptible de mieux soutenir la conjoncture que si les mêmes mesures avaient été étalées sur plusieurs années. Il est permis d'espérer que cette hausse des dépenses entraînera la création de nouveaux emplois et de nouveaux investissements, qui maintiendront la conjoncture à un niveau plus élevé l'année prochaine. Ailleurs dans le budget, M. Landry compte sur un effet d'entraînement semblable pour que des dépenses gouvernementales de l'ordre de 250 millions stimulent des investissements privés huit fois plus élevés.

Dans le cas de la hausse de la taxe de vente et de l'incitation fiscale à de nouveaux investissements, il y a toutefois danger que l'effet d'entraînement fasse long feu et que le mini-boom, à la fin de 1997, soit suivi d'un ralentissement, au début de l'année prochaine. Et, bien sûr, ce ralentissement pourrait alors exercer son propre effet d'entraînement, mais à la baisse. C'est, du reste, le propre de l'effet levier en économie: on paye pour la hausse plus forte que l'on recherche, par un risque plus élevé d'une forte baisse. Le secret dans ce genre de calcul est de ne jamais trop s'écarter de la tendance fondamentale de l'économie. En l'occurrence, il ne faudrait pas que l'économie se dirige naturellement vers un sommet, en fin d'année, pour croître plus lentement en 1998.

En réalité, c'est maintenant que l'économie passe par un mini-boom, qui aura tendance à s'estomper en cours d'année. Le Québec n'est toutefois pas une locomotive économique, même si la croissance y est plus élevée que dans le reste du Canada. Il est surtout en train de rattraper les occasions perdues l'année dernière. Les mesures budgétaires tendent donc à renforcer l'économie au moment où elle en aura besoin.

Mais il est important de souligner l'infime marge de manoeuvre dont dispose le ministre des Finances dans son effort pour influencer la conjoncture. On parle de sommes inférieures à un milliard de dollars, dans un Québec dont le produit intérieur s'approche de 200 milliards. Il est impensable que ces mesures aient un effet déterminant sur le chômage, bien ancré à presque 12%.

M. Landry aurait-il pu adopter une autre tactique budgétaire et exercer un effet plus fort sur la conjoncture? Tant qu'il cherche à éliminer le déficit, il ne peut que stimuler la croissance. Et, par la force des choses, il ne veut surtout pas la ralentir. Le jour où il n'y aura plus de déficit et où l'intérêt sur la dette sera relativement moins important, le gouvernement sera mieux placé pour adopter une politique anti-cyclique. Mais s'il avait voulu, dès maintenant, mener une telle politique en dépit de tout, elle n'aurait pas été crédible et serait demeurée sans effet.

Du point de vue conjoncturel, M. Landry a fait son possible avec le peu dont il disposait.



LA BOÎTE AUX LETTRES

La vie après les compressions

M. Lucien Bouchard,

■ Je n'ai pas connu l'apogée de Montréal. Cette époque où la rue Saint-Jacques était le centre financier du Canada et la rue Sainte-Catherine une grande rue commerçante. Par contre, je connais le Montréal d'aujourd'hui.

C'est un Montréal dur où les emplois sont rares. L'été dernier, j'ai déniché un job d'étudiant pour une compagnie d'eau de source. Ma tâche consistait à couvrir un territoire géographique et à rencontrer des clients généralement propriétaires de dépanneurs. J'ai découvert des citoyens frustrés et désabusés par le climat économique montréalais.

Je termine un bac en administration à l'université Bishop's. Comme beaucoup de mes amis francophones et anglophones, je vais quitter la province après mes études. Dans mon cas, ce sera pour Toronto; d'autres iront à Vancouver ou à Calgary. Je crois que si rien n'est fait rapidement le Québec verra la majorité de ses jeunes partir à cause du manque de vitalité de la province.

Par vitalité, j'entends condition économique; mais aussi projets de société. Avoir l'impression de participer à la création de quelque chose. Présentement, l'heure est aux compressions et aux sacrifices. Il le faut. Néanmoins, M. Bouchard, vous devez nous faire part de projets ambitieux qui naîtront de ces efforts, mise à part une potentielle souveraineté.

Dites-nous ce que sera l'avenir en fois l'équilibre budgétaire revenu. Qu'entrevoyez-vous pour le Québec des années 2000? Il vous faut partager

vos vision d'un plan stratégique, sinon les jeunes continueront de quitter le Québec parce que le Québec ne sait plus et ne veut plus rêver.

Karl VILLENEUVE
Montréal

Remerciements

■ Merci aux artistes qui appuient le défi sportif des athlètes handicapés.

Quelques artistes québécois se sont impliqués, lors du 13^e spectacle bénéfique du défi sportif des athlètes handicapés. Yvon Deschamps, Judy Richards, Patrik Huard et Richard Séguin nous ont offert un spectacle tout en humour et en chansons. Notre présence ou nos dons en argent, lors de tels événements, procurent aux athlètes un grand réconfort. Cela permet de développer la pratique sportive chez les personnes handicapées.

Lors des compétitions qui auront lieu du 30 avril au 4 mai, allons encourager ces athlètes en grand nombre.

Anne MONGEON CÔTÉ
Île Bizard

À la recherche de sa mère

■ La présente constitue un commentaire relatif à l'émission de Claire Lamarche, diffusée le 11 février dernier sous le titre *Retrouver sa mère: une opération risquée!*

Un papier collant sur la cassette vidéo indiquait: *Émission de Claire Lamarche — Retrouver sa mère: une opération risquée.* J'activai donc cette cassette, convaincue d'en retirer la compassion et la motivation nécessaires pour retrouver ma mère biologique.

Mais l'écoute de cette cassette m'a

remplie d'une colère et d'une révolte insoupçonnables. Le refus, le second rejet, l'ultime abandon! Le croiriez-vous, certaines mères refusent de reconnaître le « fruit de leur amour ». Quelle honte, quel égoïsme! Oser rejeter, et j'écris bien là jeter de nouveau, en leur âme et conscience l'illégitime enfant, le fruit de leurs entrailles maudit!

Cette écoeurante audace a suscité mon mépris, mais surtout mon indignation face à cette indifférence, cette injustice au droit de savoir, au droit de naître une bonne fois pour toutes! Effectivement, ces femmes souffrent bien trop de nombrilisme...

Je sympathise avec Stéphane; l'attente déçue convertie en espoir latent à la suite du refus de sa mère naturelle (probablement infirmière et étudiante) de le rencontrer pour ne pas bousculer son plan de carrière. Quelle empathie! Et la sereine Lise essayant un second rejet, un abandon conscient après deux ans de retrouvailles avec Rita, sa mère!

À vous qui lirez peut-être cette lettre, ne banalisez pas la pertinence de mes propos malgré les simples exemples précédents. Savoir explique ce que je suis, « ce qui vient de mon fond », ce qui persiste à vivre au-delà des influences légitimement étrangères.

Loin de condamner les motivations de ces femmes ayant consenti à l'adoption, je questionne le choix de celles qui refusent de donner une identité biologique, psychologique, culturelle et sociale à leur enfant.

Les enfants aiment les histoires. De grâce, racontez-nous la vôtre pour qu'on cesse d'inventer la nôtre!

Née le 29 mai 1960, qui suis-je?

C. PARIS

Opinions

« Nous entrerons bientôt dans des eaux plus calmes... »

Landry prédit que 1997 est la dernière année à requérir d'aussi grands sacrifices

La Presse publie ici l'introduction et la conclusion du Discours sur le budget présenté à l'Assemblée nationale, hier, par le ministre québécois des Finances, M. Bernard Landry.

Au cours de la dernière année, le Québec s'est engagé dans un effort sans précédent pour redéfinir ses objectifs socio-économiques et les moyens pour les atteindre dans un cadre à la fois progressiste et rigoureux.

Deux Sommets nationaux, couronnés de succès, ont réuni les forces vives de notre nation. Entre les deux Sommets, plusieurs chantiers ont conçu toute une série d'initiatives pour améliorer économiquement et socialement les vies individuelle et collective de nos compatriotes.

Cet exercice extraordinaire de réflexion nous a permis de dégager les deux grandes priorités du présent budget:

Poursuivre l'assainissement des finances publiques et éliminer le déficit budgétaire avant l'an 2000, dans l'équité et sans compromettre notre solidarité;

En même temps et avec la même ardeur, mener la bataille pour l'emploi en rattrapant et dépassant le taux de création d'emplois du Canada, d'ici trois ans.

Sur le plan du redressement financier, la route est tracée et suivie. Nous étions convenus de réduire le déficit à 3,2 milliards de dollars, au cours de l'année qui vient de s'écouler. C'est fait. Pour la deuxième année de suite, nous atteignons la cible fixée. Depuis des années, le gouvernement était incapable de respecter ses cibles de déficit. Mon prédécesseur, le député de Crémazie, a mis fin à cette disgrâce. Le cercle vertueux est maintenant amorcé. La crédibilité nouvelle du gouvernement du Québec se consolide, une année à la fois, et cela va continuer.

Pour l'année qui vient, la cible maintenant consacrée dans nos lois est de 2,2 milliards de dollars. Avec le budget que je dépose aujourd'hui, nous maintenons le cap et nous allons ainsi franchir une

autre étape cruciale en direction du déficit zéro. L'année qui commence est la plus difficile, mais c'est la dernière à requérir d'aussi grands sacrifices: nous entrerons bientôt dans des eaux plus calmes.

L'objectif de cette année exige cependant des efforts importants de la part de toute la société québécoise, notamment les employés du gouvernement, puisque c'est d'abord par une compression des dépenses de 2,3 milliards de dollars que nous l'atteindrons. Un effort particulier sera aussi demandé aux grandes entreprises. Une dernière source de réduction du déficit proviendra de la lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale.

Sur le front de la croissance économique, nous avons observé plusieurs signes encourageants, au cours des derniers mois. Les prévisions pour 1997 ne sont pas pour autant satisfaisantes, notamment en termes de création d'emplois. C'est pourquoi ce budget contient des mesures majeures pour nous rapprocher des objectifs d'emplois convenus avec nos partenaires des Sommets. Objectifs d'autant plus ambitieux que le Québec ne contrôle pas encore tous les leviers nécessaires à son développement.

J'annonce aujourd'hui un plan d'investissements privés et publics de plus de 5 milliards de dollars.

Ce budget propose en outre une réforme majeure de notre fiscalité, pour la rendre plus simple, plus compétitive, plus équitable et plus créatrice d'emplois. L'heure n'est évidemment pas venue de diminuer notablement la ponction fiscale globale. Nous allons donc faire autrement avec plus d'efficacité



Budget sous le bras, le ministre Bernard Landry s'appête à se rendre à l'Assemblée nationale.

économique et plus de justice sociale.

Cette réforme est au départ neutre sur le plan financier, pour l'État comme pour les contribuables.

Elle sera en grande partie financée par un relèvement de la taxe de vente, qui passera de 6,5 % à 7,5 %, en janvier prochain.

Elle comporte par ailleurs une importante diminution de l'impôt

des particuliers et permettra d'alléger le fardeau fiscal des contribuables dès que le déficit zéro sera atteint. Ils y gagneront quelque 280 millions de dollars.

La classe moyenne et les travailleurs à faibles revenus en seront les principaux bénéficiaires. J'annonce une baisse moyenne de 15 % de l'impôt sur le revenu des ménages gagnant 50 000 dollars ou moins,

qui s'appliquera à compter du 1er janvier prochain.

J'annonce que 200 000 contribuables à faibles revenus n'auront plus aucun impôt à payer. Jamais, en 25 ans, notre système fiscal n'aura été refaçonné aussi profondément. Jamais il n'aura été autant simplifié.

Au total, j'annonce une réduction d'impôt sur le revenu des particuliers de 850 millions de dollars.

Ce budget comporte enfin un allègement des taxes sur la masse salariale, une série d'actions pour aider les jeunes à prendre leur place dans la société et un appui au développement de divers secteurs tels que l'économie sociale, les forêts, les mines, l'habitation sociale et les communautés rurales.

Conclusion

En conclusion, j'insiste pour dire à quel point j'ai cherché dans ce budget à allier le plus possible, comme trait de gouvernement, les vertus d'audace, de détermination et de ténacité que requièrent des circonstances particulièrement difficiles. Ce budget est un plan d'action exigeant qui a mobilisé tout l'appareil public. (...)

L'ensemble du gouvernement peut être fier. C'est un budget qui s'attaque aux vrais problèmes que vit le Québec et qui améliore notre compétitivité sans sacrifier nos idéaux de solidarité. C'est un budget qui met de l'ordre, qui prépare l'avenir et qui rehausse la crédibilité de notre État.

Tous ces travaux, longs et difficiles, sont une autre façon d'aimer notre patrie. Ce voyage vers la santé économique et financière recoupe parfaitement le cheminement vers notre destin national.

Dans tout ce que nous faisons, nous pouvons dire, comme Gaston Miron dans son vers immortel: « Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi mon pays. »

L'uniformité tue le dynamisme de la radio à Montréal

JEAN-YVES GOURD

L'auteur est président du conseil et chef de la direction du Groupe Radio Nord inc.

Le débat sur l'octroi de la dernière fréquence radio MF à Montréal a suscité un vif intérêt de la part des médias. Je voudrais en profiter pour attirer l'attention sur certains enjeux qui touchent le marché de la radio à Montréal.

Bien que je sois président du conseil d'une entreprise qui espère obtenir cette licence, mon objectif est simplement de montrer en quoi le marché montréalais de la radio francophone est différent des marchés de toutes les autres grandes villes du Canada et ne peut être apprécié de la même façon.

Tout d'abord, le marché de la radio à Montréal est coupé en deux sous-marchés pratiquement hermétiques: le marché anglophone et le marché francophone. Un sondage BBM, réalisé l'automne dernier, montre que les francophones consacrent plus de 80 % de leur temps d'écoute aux radios de langue française, contre 12,9 % d'écoute aux radios anglophones. Cette proportion est pratiquement identique pour les anglophones écoutant des radios francophones. D'ailleurs, les annonceurs considèrent les marchés francophones et anglophones montréalais comme complètement distincts pour planifier leurs campagnes publicitaires. Lorsque le CRTC étudie le marché montréalais, il devrait donc traiter séparément les marchés anglophone et francophone.

Ensuite, le marché francophone de Montréal est celui où les auditeurs sont le moins bien servis. En effet, les anglophones disposent actuellement de trois fois plus de services radios que les francophones: chaque radio francophone dessert en moyenne 322 509 personnes, alors que chaque radio anglophone dessert en moyenne 119 875 personnes. La pauvreté de l'offre de services radios aux Montréalais francophones ne s'arrête pas là: la programmation des cinq stations MF francophones de Montréal se ressemble étrangement. Le marché de la radio francophone commerciale de Montréal est le seul, avec le marché francophone d'Ottawa, qui ne propose que deux des six styles reconnus par le CRTC: celui des nouvelles/discussions et celui appelé adultes contemporains. Ailleurs au Canada, on trouve les styles rock, classique, country et autres.

Le CRTC devrait profiter de l'occasion qui lui est offerte par les audiences qu'il vient de tenir pour modifier cette situation. Ce serait aller dans l'intérêt du public. Malheureusement, un des trois critères retenus par le CRTC pour prendre sa décision risque de l'empêcher de prendre la solution du bon sens.

Ce critère veut que les recettes publicitaires de la radio à Montréal aient été en croissance pendant les cinq dernières années. L'argument est plein de bon sens: faire en-

trer un joueur supplémentaire dans un marché en difficulté pourrait nuire aux acteurs qui se débattent déjà pour survivre. Cependant, ce critère perd tout son sens à Montréal en raison de la situation particulière qui prévaut dans la métropole du Québec. Cette situation se reflète dans les éléments suivants:

□ Le marché publicitaire à Montréal a profondément changé, depuis cinq ans. Les chiffres du passé ne reflètent pas la situation actuelle;

□ Les radiodiffuseurs de la fréquence MF font d'excellentes affaires;

□ Une plus grande diversité de la programmation améliorera la rentabilité de l'ensemble du secteur de la radio.

Reprenons ces trois constatations en détail.

Le marché publicitaire a changé

Le marché de la radio a fortement évolué à Montréal, pendant les cinq dernières années. Il a connu, comme le reste du Canada, le ralentissement économique du début des années 1990-1995. Cette période n'est pas représentative de l'avenir. Deux éléments justifient cette affirmation.

Le premier est le suivant: on a toujours constaté une évolution parallèle des ventes au détail et des dépenses publicitaires, notamment en radio. Or, selon la Conférence Board, les ventes au détail croissent depuis 1995 et cette progression devrait durer jusqu'en 2003 tant au plan national, provincial que dans le Montréal métropolitain. Le marché publicitaire à Montréal est en croissance et le restera pour toute la durée de la licence dont le CRTC débat actuellement.

De plus, le marché de la radio a connu des bouleversements qui viennent fausser les statistiques. Je ne parlerai que de la disparition de CJMS qui a occasionné des pertes évidentes de revenus publicitaires. Ces pertes se reflètent clairement dans les chiffres suivants: de septembre 1994 à août 1995, les recettes des radios francophones chutaient de près de 500 000 \$ alors que, dans le marché du Montréal anglophone, elles augmentaient de 1 400 000 \$. Seule la disparition de CJMS peut expliquer une telle différence de comportement de deux marchés qui oeuvrent dans la même région, pour des publics semblables et avec des annonceurs à peu près identiques.

Je pense donc que, contrairement à ce que semblent indiquer les statistiques des cinq dernières années, le marché de la radio est sain et en croissance à Montréal.

Les radiodiffuseurs font de l'argent

Le CRTC, conformément à son mandat, veut préserver l'intérêt du public en maintenant une rentabilité suffisante pour maintenir des radios capables de proposer une programmation de qualité. Il est donc normal qu'il se préoccupe de savoir si les radios montréalaises sont en bonne santé.

Je pense que, de ce point de vue, les commissaires du CRTC ne doivent pas se faire trop de soucis. Le rapport du CRTC consacré au marché de la radio, en 1995, montre que le revenu moyen par station dans le Montréal francophone est de 7,6 millions contre 5,8 millions à Toronto et 1,6 million dans la province de Québec. Toujours selon le CRTC, les bénéfices avant impôts et intérêts des stations franco-montréalaises sont en moyenne de 900 000 \$ par station, soit 26 % de plus qu'à Toronto et 125 % de mieux que dans le marché anglophone de Montréal.

Je crois donc que l'arrivée d'une nouvelle radio à Montréal ne met pas en danger la rentabilité des radiodiffuseurs existants, surtout si ce nouveau joueur veut développer une programmation d'un type nouveau à Montréal.

Il faut diversifier la radio à Montréal

Les recettes des médias d'un marché sont étroitement liées au volume des ventes au détail de ce marché. Cette constatation n'étonnera personne. Montréal réalise 12,2 % des ventes au détail canadiennes. Or, 12,2 % des recettes des radios canadiennes représenteraient 90 millions. En réalité, les recettes des radios de Montréal n'ont totalisé que 78,9 millions, en 1995. Où sont passés les 11 millions manquants?

Ils sont allés aux médias plus dynamiques, plus diversifiés, plus ciblés. (...) Pendant que la radio subissait un léger recul, les quotidiens étaient frappés d'une baisse de 12,4 %. Mais que voyait-on du côté des autres médias? Les magazines augmentaient leurs recettes publicitaires de 26,5 %, l'affichage de 2 % et la télévision de 14,1 %.

Deux constatations s'imposent à la vue de ces chiffres. Premièrement, les deux secteurs qui ont connu une décroissance sont ceux où il n'y a pas eu de nouvelle offre. Deuxièmement, les secteurs qui ont connu la plus forte croissance sont ceux où les médias se sont spécialisés et se sont concentrés sur des niches inexploitées. Ceci montre que, pour dynamiser un marché publicitaire sain comme celui de Montréal et pour créer un nouvel attrait à l'égard des annonceurs, il faut diversifier l'offre.

Une offre spécialisée, comme la programmation de musique country moderne et francophone que mon entreprise propose, ne fait pas que satisfaire des annonceurs qui n'arrivent pas à rejoindre un public spécifique: elle suscite aussi la création de nouveaux produits et de nouvelles présentations de produits. C'est pour cela que je pense que, dans l'intérêt du public et de l'économie de Montréal, il faut diversifier l'offre de la radio, offrir aux auditeurs un nouveau type d'émission pour lequel il y a une demande importante. La morosité et l'uniformité ne peuvent pas servir un marché aussi sophistiqué que celui de la métropole du Québec.

Les évêques réaffirment leurs positions

ANDRÉ GAUMOND

L'auteur est président de l'Assemblée des évêques du Québec et archevêque de Sherbrooke.

Les médias font état, depuis plusieurs semaines, des intentions du gouvernement du Québec de procéder à l'établissement de commissions scolaires linguistiques dans l'ensemble du territoire québécois.

Les évêques du Québec tiennent à redire qu'ils ne s'opposent pas à l'établissement de telles commissions scolaires linguistiques qui pourraient garder intact le droit de parents à des écoles confessionnelles. Ils l'ont clairement affirmé lors de la présentation de leur mémoire à la Commission des états généraux sur l'éducation, le 8 août 1995, à Québec.

Les évêques continuent cependant de demander que les garanties confessionnelles reconnues dans la Loi 107 soient maintenues, car elles correspondent à la volonté d'une grande majorité de la population du Québec. Il s'agit en particulier du droit de l'enfant à l'enseignement religieux confessionnel et à l'animation pastorale, et de la possibilité pour les parents de demander une reconnaissance confessionnelle pour l'école fréquentée par leurs enfants.

Ce qu'il faut savoir:

□ OUI, les évêques du Québec sont d'accord avec le fait qu'on instaure des commissions scolaires linguistiques en autant que les garanties prévues dans la loi 107 soient maintenues;

□ NON, le fait que les commissions scolaires deviennent linguistiques ne signifie pas que les écoles doivent cesser d'être confessionnelles.

Quelles sont ces garanties exigées?

□ 60 heures d'enseignement religieux par année par élève au primaire et 50 heures au secondaire;

□ la possibilité pour les parents de choisir à chaque début d'année entre un cours d'enseignement religieux catholique ou d'enseignement moral;

□ la possibilité pour les élèves du secondaire de niveau III, IV et V de choisir s'ils veulent un cours d'enseignement religieux ou un cours d'enseignement moral;

□ le maintien dans les écoles du service d'animation pastorale;

□ la présence du conseiller d'éducation chrétienne dans chaque commission scolaire pour un encadrement efficace des services confessionnels;

□ la possibilité pour le parent de choisir le statut de l'école, qui peut être confessionnel ou non.

Arts et spectacles



Juliette Binoche et Lauren Bacall.

Juliette Binoche, troisième Française à recevoir un Oscar

Associated Press

Ce fut l'une des rares surprises de la soirée : en l'emportant sur la grande Lauren Bacall pour l'Oscar du meilleur second rôle, Juliette Binoche est devenue, à 33 ans, la troisième actrice française distinguée à Hollywood, après Claudette Colbert (1934) et Simone Signoret (1960).

« Je ne m'y attendais vraiment pas. Je pensais que Lauren l'aurait. Et je pense qu'elle le méritait », s'est exclamé lundi soir l'actrice française en montant sur la scène du Shrine Auditorium de Los Angeles pour recevoir son Oscar.

Juliette Binoche a donc réussi là où Isabelle Adjani, Catherine Deneuve et Gérard Depardieu ont échoué ces dernières années. À cela deux raisons : il ne s'agit que de l'Oscar du second rôle, pour lesquels les Américains sont plus ouverts; mais surtout, il s'agit d'un rôle en anglais, ce qu'ils apprécient.

Car sa maîtrise de la langue de Shakespeare a valu à Juliette Binoche, en quelques années, d'acquiescer une notoriété internationale dont peu d'actrices françaises peuvent se prévaloir. Pour beaucoup, elle est l'un des symboles du charme féminin français depuis *L'insoutenable légèreté de l'être* de Philip Kaufman (1986) et *Fatale* de Louis Malle (1993), deux films tournés en anglais.

Après une enfance dans le Loir-et-Cher, des études au Conserva-

toire de Paris, quelques pièces de théâtre et quelques petits boulots, c'est Jean-Luc Godard qui lui donne son premier petit rôle au cinéma dans *Je vous salue Marie*. La légende raconte que c'est au BHV, où la jeune fille était vendeuse, que le réalisateur remarque ce visage lumineux de future star...

Après *La Vie de famille* de Jacques Doillon, André Téchiné lui offre pour ses 20 ans son premier rôle important dans *Rendez-vous* : le Festival de Cannes découvre alors un nouveau talent, qui va pendant plusieurs années partager la vie et la carrière du jeune réalisateur Léos Carax. Ce sera *Mauvais Sang*, premier film français des années-sida, et *Les Amants du Pont-Neuf* (1991), ambitieuse histoire d'amour mais catastrophe financière.

Fatale et son rôle de passion physique aux côtés de Jeremy Irons achèveront de lui donner la notoriété internationale auprès du public, avant un remake des *Hauts de Hurlevent*, en compagnie déjà de Ralph Fiennes, son « patient anglais » d'aujourd'hui. Les professionnels du cinéma, eux, la consacreront pour son rôle de Julie, la femme fragile et blessée qui renait peu à peu à la vie dans *Bleu*, de Krzysztof Kieslowski : César et meilleure actrice à Venise.

Pour tourner ce film, elle en avait refusé un autre, et non des moindres : *Jurassic Park*, de Steven Spielberg.

Céline aux Oscars : un collier de 658 000 \$

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

L'objet était brillant, un collier duquel pointait une étoile. Le bijou qui ornait le cou de Céline Dion n'était pas du toc. Il s'agissait d'un Chanel, d'une valeur de 658 000 \$.

L'objet a été prêté par la maison Chanel, a dit le bureau de Francine Chaloult, ajoutant que Céline était en Chanel de la tête aux pieds. Or, des gens du milieu de la mode affirment que la robe diaphane était bien de Christian Dior, comme l'ont dit les agences de presse lundi soir. Allez donc trancher.

L'essentiel, c'est que Céline a fait un doublé de qualité aux Oscars, remplaçant, avec un préavis de seulement 24 heures, Natalie Cole, victime de la grippe. Pourtant Barbra Streisand, auteure de la chanson, était dans la salle. Mais les organisateurs des Oscars se sont méfiés des sautes d'humeur de Streisand et ont préféré confier la tâche à Céline. Qui a donné une très belle performance. Barbra a commenté : « Céline va être excellente. Autant que ce soit elle plutôt que moi qui ait le trac ».

Céline est revenue à 23 h 30 faire *Because you Loved Me*, la seule bonne idée du film fort médiocre *Up Close and Personal*.

Aucune des deux chansons n'a gagné l'Oscar. Il est allé en prix de consolation à la chanson d'*Evita*. Madonna a fait une prestation pitoyable : un filet de voix tremblotante. On s'ennuyait de ses soutiens-gorges à armature, de son band rock et de l'énergie des grands jours.

Ça été un très bon show, avec un numéro d'ouverture de Billy Crystal qui évoquait ceux de Normand Brathwaite aux Gémeaux. Un montage délicieux montrait Crystal dans la peau de différents person-



Céline et son collier Chanel de 658 000 \$.

nages des films de l'année. Et, quel bon flash, on a vu David Letterman s'écraser dans l'avion du *Patient anglais*. Il criait *Oprah-Uma* comme lorsqu'il a animé les Oscars il y a deux ans. Là aussi, il avait crashé...

Puis Crystal est revenu en direct raconter l'histoire des cinq films en nomination. C'était brillant et fort drôle. Pour *Shine*, il a raconté l'histoire sur l'air très rapide du *Vol du bourdon*, et encore plus vite que la musique.

Parlant du *Vol du bourdon*, le pianiste David Helfgott qui a inspiré *Shine* l'a joué tellement mal que c'était pathétique. Il a été fort applaudi. C'est l'homme qui s'est sorti de la maladie mentale qu'on admire, pas le pianiste minable.

Les robes étaient très révélatrices : moulantes, souvent décolletées très bas, celle de Goldie Hawn montrait une belle absence de soutien-gorge. Grand contraste : celle de Juliette Binoche. Rouille, style vampire, en panne de velours. Une oeuvre d'art signée Sophie Sitbon, de la relève haute couture en France. Fait notoire : seules Julie Andrews et Bette Midler étaient en noir.

Le discours du premier lauréat,

Cuba Gooding Jr passera à l'histoire. L'orchestre a tenté de l'enterrer sans succès au bout des 30 secondes réglementaires. Cuba sautait, aimait tout le monde et la salle s'est levée en riant devant tant de débordement heureux.

Quelques mots amusants des lauréats : recevant son trophée, une documentariste a avoué que le budget de sa robe dépassait largement celui de son film. Le réalisateur de *Kolya* a bercé son Oscar en lui parlant : « Cher Oscar, tu t'en vas à Prague. C'est en Europe. Tu ne sais pas où c'est. »

Frances McDormand, meilleure actrice pour le film *Fargo*, a souhaité que les producteurs encouragent les réalisateurs à engager des actrices plus pour leur talent que pour leur valeur marchande.

Moment d'émotion : Mohammed Ali est monté silencieusement sur la scène quand le documentaire sur son combat contre George Foreman a été primé. Il parle difficilement, souffrant de Parkinson.

La cérémonie a pris fin à minuit et demi. Crystal a conclu : « Restez à l'écoute : *Good Morning America* commence dans quelques instants. »

Le vrai « Patient anglais » était un... collaborateur nazi

Agence France-Presse WASHINGTON

Le Patient anglais, qui vient de remporter neuf Oscars à Hollywood, a suscité une polémique aux États-Unis pour avoir pris des licences avec la vérité historique et transformé un authentique collaborateur nazi en héros intrépide et romantique.

Le film du Britannique Anthony Minghella retrace l'épopée dans les sables du désert égyptien du comte hongrois Laszlo de Almásy durant la Deuxième Guerre mondiale. Pour tenter de sauver la femme qu'il aime et qui agonise, blessée, dans une grotte du désert saharien, cet explorateur féru d'archéologie en vient à vendre aux nazis de précieuses cartes.

Interprété par Ralph Fiennes, le comte Almásy a réellement existé. Mais, comme l'attestent plusieurs études biographiques, loin d'être le noble héros et l'amant fou dépeint dans le film, il était un espion opportuniste et homosexuel, un monarchiste convaincu et collaborateur nazi de la première heure.

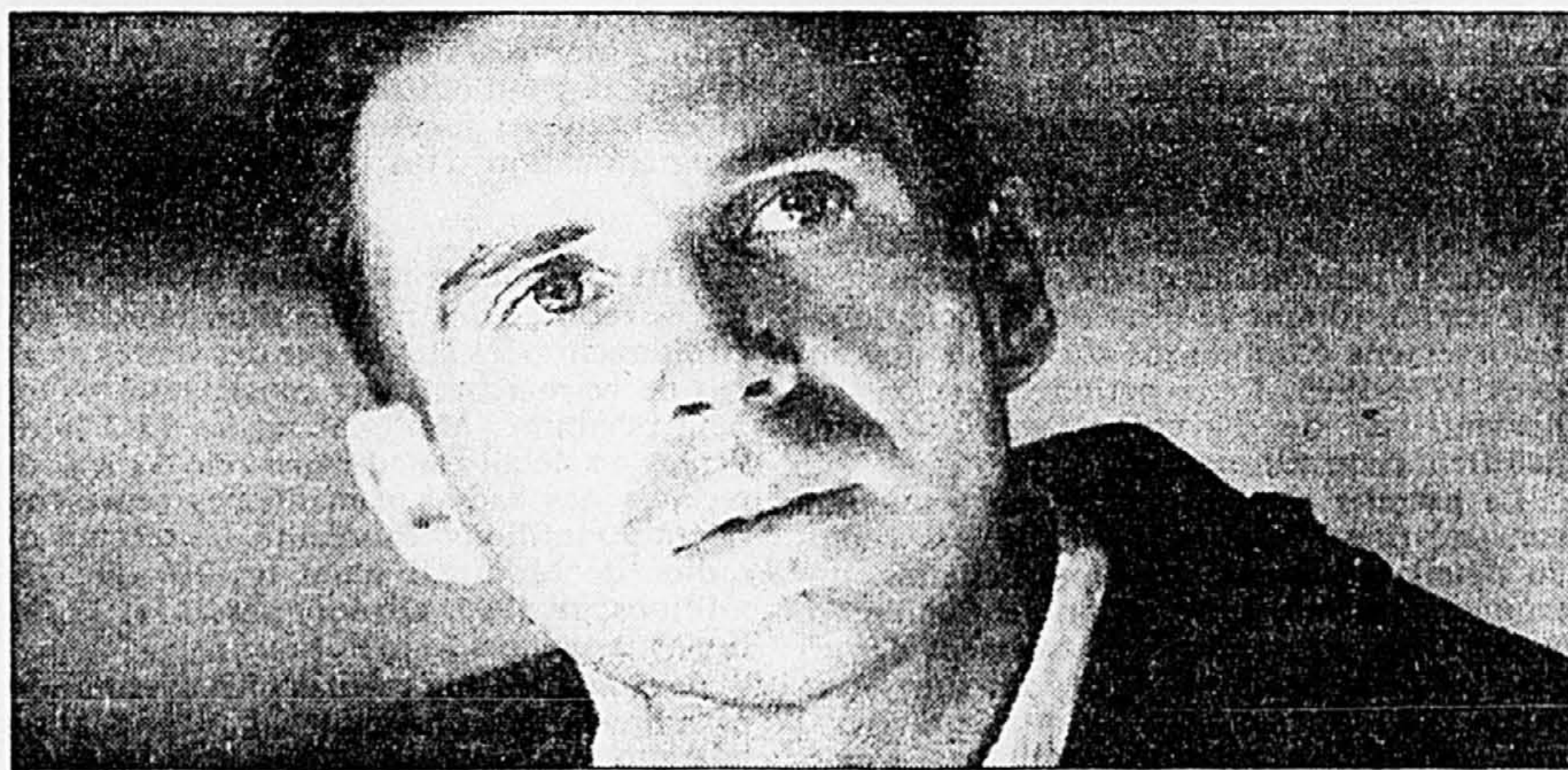
Ce film est « amoral et anti-historique », s'insurge dans un entretien à l'AFP Elisabeth Salet, présidente de l'Institut multiculturel national de Washington qui, la première, a dénoncé la supercherie.

Son père, ancien consul général de Hongrie à Alexandrie (Égypte), a bien connu le vrai Almásy. Le metteur en scène « est parti d'un personnage réel et l'a entièrement reconstruit pour en faire un héros amoureux et passionné », poursuit-elle.

Plusieurs études historiographiques, en particulier celles d'un officier de renseignement britannique et d'un cartographe hongrois, permettent de dresser un portrait plus ambigu de l'explorateur.

Né en Hongrie en 1895, entré à 20 ans dans l'armée de l'air austro-hongroise, Laszlo Almásy participe en 1921 à Budapest à une tentative de restauration de la monarchie hongroise. Le neveu de l'empereur François-Joseph le fera comte.

Dans les années 30, les Britanniques, qui le soupçonnent d'être un agent double, puis les Italiens, refusent ses offres de service. En 1936, le roi Fahd d'Égypte rejette son projet de musée du désert, après avoir été averti qu'il pourrait s'agir d'une couverture pour



Interprété par Ralph Fiennes dans *Le Patient anglais*, le comte Almásy a réellement existé. Mais, comme l'attestent plusieurs études biographiques, loin d'être le noble héros et l'amant fou dépeint dans le film, il était un espion opportuniste et homosexuel, un monarchiste convaincu et collaborateur nazi de la première heure.

des activités d'espionnage. En 1940, ce connaisseur hors pair du désert nord-africain rallie l'Afrika Korps du maréchal Rommel. Dans son livre *En Libye avec l'armée de Rommel* (1943), Almásy saluera l'invincibilité de l'armée du Reich et les qualités humaines de « Renard du désert », qui le décorera de la Croix de Fer.

Les Britanniques l'interpellent en 1942 au Caire et trouvent dans son attaché-case une liste des personnes à arrêter, une fois l'Égypte occupée.

Après la guerre, Almásy travaillera pour les Soviétiques, avant de s'éteindre en Autriche, à l'âge de 55 ans, victime d'une dysenterie. On retrouvera 80 lettres d'amour passionnées écrites à un jeune officier allemand, à qui il tenta d'éviter l'envoi sur le front russe.

Dans une interview récente au *New York Times*, Anthony Minghella reconnaît qu'en adaptant le roman du Canadien Michael Ondaatje, il connaissait le passé d'« espion ou d'agent double » du vrai Almásy. Mais, explique-t-il aussitôt, ses opinions politiques

n'ont pas été retenues car elles n'apportaient rien au mécanisme émotionnel de l'intrigue.

Ce n'est pas la première fois — de *Malcolm X* (Spike Lee) à *JFK* (Oliver Stone) ou de *Larry Flint* (Milos Forman) à *Evita* (Alan Parker) pour ne prendre que des exemples récents — que le cinéma prête le flanc à des accusations de « révisionnisme cinématographique », en mythifiant, pour les besoins bien compris d'un scénario, des personnages historiquement plus complexes et ambigus. « Il est de la responsabilité des réalisateurs d'être exacts », estime le réalisateur américain Rob Reiner. « Les gens, soulignent-ils, apprennent l'histoire à travers les films, alors je considère que notre responsabilité effectivement est énorme. »

À moins que l'industrie cinématographique n'ait décidé de souscrire à la devise du reporter qui, dans la scène finale du western culte de John Ford, *L'Homme qui tua Liberty Valance*, déçu en apprenant la vérité, jette son carnet de notes et lance : « Quand la légende devient un fait accompli, il faut diffuser la légende. »

Nouveaux venus et étrangers donnent une spontanéité nouvelle aux Oscars

Agence France-Presse LOS ANGELES

De nouveaux venus, des talents étrangers et des cinéastes indépendants ont rafflé la mise à la 69^e cérémonie des Oscars et donné à un spectacle généralement réglé comme du papier à musique une inhabituelle spontanéité.

« Alleluia », « Je suis ici et je suis heureux », s'est exclamé le premier acteur couronné, Cuba Gooding Junior, Oscar du meilleur second rôle masculin pour *Jerry Maguire*. Il était tellement heureux qu'il semblait ne jamais vouloir quitter la scène, malgré la musique lancée par les producteurs pour le forcer à partir.

L'acteur australien Geoffrey Rush, Oscar du meilleur acteur pour son interprétation du pianiste David Helfgott, dont la carrière a tourné court à cause d'une maladie mentale, a partagé sa gloire avec son modèle.

« Vous êtes vraiment une source d'inspiration », a-t-il dit en évoquant David Helfgott, qui effectue actuellement à travers les États-Unis une tournée de récitals souvent qualifiée de « numéros de cirque » par les critiques musicaux.

« À ceux qui disent que c'est un numéro de cirque, eh bien, avec votre célébration de la vie, vous me montrez que le cirque est un endroit où l'on prend des risques et où on travaille sans filet de sécurité », a lancé Geoffrey Rush.

Dans la salle d'interviews où se succèdent les lauréats, les Oscars étaient polyglottes. On entendait parler français et allemand et lorsque l'anglais était parlé, c'était avec un accent australien ou britannique.

Volker Engel, un des lauréats de l'Oscar des meilleurs effets spéciaux pour *Independence Day*, s'exprimait en allemand et Juliette Binoche, Oscar du meilleur second rôle féminin pour son interprétation d'une infirmière soignant un « patient anglais », s'est fait rabrouer par la presse anglophone lorsqu'elle a répondu en français à un journaliste français.

Elle a répété en anglais ce qu'elle venait de dire en français.

"PUISSANT ET CAPTIVANT!"
FORD ET PITT SONT SUPERBES DANS CE
THRILLER DES PLUS DIVERTISSANTS!"
Paul Wunder, WBAI

"INTENSE ET DYNAMIQUE!"
Bobbie Wygant, KXAS-TV/NBC

"UNE HISTOIRE POIGNANTE DE
DUPERIE ET DE TRAHISON!"
Jac Leydon, KPRC-TV/NBC



HARRISON FORD
BRAD PITT
LA RAGE
AU COEUR
 VERSION FRANÇAISE DE
THE DEVIL'S OWN

COLUMBIA PICTURES et LAWRENCE GORDON PRÉSENTENT UN FILM DE ALAN J. PAKULA "LA RAGE AU COEUR" MARGARET COLVIN
 RUBEN BLADES TREAT WILLIAMS GEORGE HEARNY MUSIQUE DE JAMES HORNIER PHOTOGRAFIE LLOYD LEVIN ET DONALD LAVENTHALL
 HISTOIRE DE KEVIN JARRIE SCÉNARIO DE DAVID AARON COHEN ET VINCENT PATRICK ET KEVIN JARRIE PRODUIT PAR LAWRENCE GORDON
 ET ROBERT F. COLESBERY RÉALISÉ PAR ALAN J. PAKULA

CINÉPLEX ODÉON BERRI	CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION	CINÉPLEX ODÉON CHATEAUGUAY	CINÉPLEX ODÉON VALLEYFIELD	CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION
CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION	CINÉPLEX ODÉON CHATEAUGUAY	CINÉPLEX ODÉON VALLEYFIELD	CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION
CINÉPLEX ODÉON LASALLE (Place)	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION	CINÉPLEX ODÉON CHATEAUGUAY	CINÉPLEX ODÉON VALLEYFIELD	CINÉPLEX ODÉON POINTE-CLAIRE	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION	CINÉPLEX ODÉON CARREFOUR DORION

Elton John, miraculé de tous les excès, a 50 ans

Agence France-Presse LONDRES

Elton John a rejoint hier les rangs des quinquagénaires du rock, la tête enfin chevelue et le corps déliré de ses appétits démesurés de nourriture, d'alcool et de drogue suscités par 30 ans de succès ininterrompu.

Après Mick Jagger, les Who ou David Bowie, Elton John, né Reginald Kenneth Dwight, aborde la cinquantaine avec l'esprit d'un miraculé.

Alcool, cocaïne, drogue: « J'ai été un boulimique en tout », aime à répéter le chanteur qui croyait à ses débuts, quand il s'appelaient encore Elton Hercules John, combattre ainsi son extrême timidité.

« Ma carrière était un succès. Mais ma vie était franchement misérable », reconnaît aujourd'hui le chanteur qui enchaîne les tubes depuis 1970, quand *Your song* a fait le tour du monde, scellant son association, parfois orangeuse, avec son parolier Bernie Taupin, complice de 28 ans.

Les albums et les succès — *Crocodile Rock*, *Bennie and the Jets*, *Empty Garden*, *Sad Songs*, *Nikita*, *The Last Song*, les bandes musicales du dessin animé de Disney *Le Roi Lion* ou

du film *Quatre mariages et un enterrement* — s'enchaînent, avec toujours la même réussite due à son talent de compositeur.

Elton John a enregistré plus de 40 albums et vendu plus de 200 millions de disques.

Célèbre pour sa musique, il l'est aussi pour ses implants capillaires — qui lui permettent enfin aujourd'hui d'abandonner les chapeaux — ses lunettes extravagantes, son bref mariage avec l'Allemande Renate Blauel, ses variations de poids, ses costumes de scène déments, comme une apparition en Donald Duck, ou encore sa présidence du club de football de Watford.

Mais le tournant de sa vie, et de sa carrière, intervient au début des années 90. Il rencontre un jeune adolescent hémophile contaminé par le sida. Bouleversé, il l'accompagne jusqu'à sa mort et décide de changer sa vie.

« C'était ou me désintoxiquer, ou mourir », a-t-il dit. « Je voulais vivre, je voulais me donner encore une chance, être fier de moi et de ma vie encore une fois ». Il se soigne, arrête de boire, de se droguer, de manger n'importe comment. Il se bat contre la légende qui voudrait que la drogue inspire les artistes. « J'ai cru que la dope était la clé qui ouvrirait mon âme, elle ne faisait que la détruire ».

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

mise en scène: Guillermo de Andrea

Guy Nadon
 Marc Béland
 Raymond Legault
 Luc Guérin
 Mario Saint-Amand
 Denis Roy
 Guy Jodoin
 Michel Daigle
 Reynald Robinson
 Gabriel Sabourin
 Rosa Zacharie

LA TEMPÊTE
 SHAKESPEARE

production: Antoine Maillet

DERNIÈRE CHANCE CE COIR et DEMAIN

25 février au 22 mars
 réservations: 844-1793
 groupes: 527-3644 844-1793

L'activité physique

stimule, guérit, ravigote, nourrit, renforce, reconstruit, donne de l'énergie

Choisissez votre activité.

Défi santé: notre responsabilité à tous I.M.C. avec PARTICIPATION MD

GRAND PRIX DU JURY, CANNES 1996
 CÉSAR 1997 DU MEILLEUR FILM ÉTRANGER
 EMILY WATSON EN NOMINATION POUR L'OSCAR DE LA MEILLEURE ACTRICE 1997

L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ
 BREAKING THE WAVES

EMILY WATSON • STELLAN SKARSGÅRD • KATHRIN CARTLIDGE
 JEAN-PAUL BÉRETTI ET DO NIER
 SCÉNARIO ET RÉALISATION DE LARS VON TRIER

C'EST PAS TOUS LES JOURS QU'UN CONCESSIONNAIRE VOUS OFFRE LE CHOIX!

Pour un temps limité, la Mazda 626 LX 1997 vous est offerte avec une de ces trois offres fracassantes:

CLIMATISEUR SANS FRAIS
 (INSTALLÉ PAR LE FABRICANT)

OU

CRÉDIT ÉQUIVALENT DE 1035\$



OU 279\$ LOCATION Personnalisée MAZDA

par mois/location 24 mois

Incluant entretien sans frais*



Les concessionnaires Mazda du Québec



Modèles 626 LX seulement. Le crédit de 1035 \$ est déductible du PDSF. L'offre de location de la 626 LX 1997 est pour le modèle F4LS77AA00. Acompte de 1 800 \$, premier mois et dépôt de 350 \$ exigés. Transport et préparation de 795 \$, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an, frais de 8 ¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

SPECTACLES

EN BREF

Salles de répertoire

BARAKA
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.
BEAVIS AND BUTT-HEAD DO AMERICA
Cinéma du Parc (1) : 17 h.
BREAKING THE WAVES
Impérial : 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30.

(5240, Ave. du Parc)
Les soirées loufoques : 20 h.
CAFÉ CAMPUS
(57, Prince-Arthur e.)
Jumpin' Johnny Samsonne : 20 h 30.

Un menteur qui tient promesse

La comédie dramatique Menteur, menteur a tenu ses promesses en fin de semaine avec une recette de 31,4 millions. Ce film avec Jim Carrey améliore ainsi le record pour une sortie en mars, les 25,4 millions amassés en 1990 par Teen-Age Mutant Ninja Turtle.

Les Américains ont la cote en France

Les films américains ont toujours la cote en France, avec 54,3 % de parts de marché, soit 74 millions d'entrées en 1996, a indiqué hier le ministère de la Culture.

La tournée de Robin Williams

Pour son prochain film, Goodwill Hunting, Robin Williams a visité une taverne bostonienne et a payé la traite. Williams, dont l'équipe de production recherche des lieux où tourner, a compté de mai, à signés des autographes et posé pour des photos.

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS
4:99 EN MATINÉE
Représentations avant 18h00
La FIEVRE du MARDI

Table with 2 columns: Centre Eaton and F.P.8-GREENFIELD/PK. Lists showtimes and prices for various films.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: PALACE 6 and L'AMOUR EST UN POUVOIR SACRÉ. Lists showtimes and prices.

GUIDE HORAIRE CINÉPLEX ODEON
TOUTE LA JOURNÉE MARDIS et 499\$
cinéRABAI MERCREDIS 499\$

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

Table with 2 columns: CHATEAUGUAY ENCORE suite... and LASALLE (PLACE) suite... Lists showtimes and prices.

LOUEZ UN CINEMA POUR VOS ASSEMBLEES. TELEPHONEZ AU (514) 374-7440

imax

IMAX (Vieux Port)
Mer sans frontières
- LS, Cité de l'Espèce : 10 h 15 (version anglaise) ; 19 h 15 (version française)

Danse

AGORA DE LA DANSE
(840, Cherrier)
Volet Integral VII, avec José Navas et Dominique Porté.

Musique

CHAPELLE HISTORIQUE
DU BON PASTEUR
Rachel Cotton, pianiste ; Chopin, Albeniz, Beethoven, et Laurent Bélec, guitariste ; Brouwer, Albeniz, Sor ; 20 h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL
Collégium Vocale Montclair
Victoria, Bruckner, Durufel ; 12 h 30.

BASILIQUE NOTRE-DAME
Orchestre Symphonique de Montréal et Chœur OSM. Dir. Iwan Edwards, Henriette Schellenberg, soprano, Lura Pudwell, mezzo-soprano, Carl Styc, haute-contre, Robert Breault, ténor, Daniel Licitil, basse. Messe en si mineur (Bach) ; 19 h 30.

ÉGLISE DU GESU
Chorovaya Akademia de Moscou (choeur a cappella) . Dir. Aleksander Sedov, Tchaikovsky, Borodine, Tanevov, Viskov, Saint-Saëns. Pro Musica ; 20 h.

ÉGLISE N.D. DU T. S. SACREMENT
La Chapelle de Montréal.
Dir. Yannick Nézet-Séguin.
Leçons de ténorées
de Couperin ; 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE
(Place des Arts)
Les Emigrés, de Slawomir Mrozek.
Mise en scène d'André Brassard.
Du mar au ven., 20 h ;
sam., 16 h et 20 h 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
(4664, St-Denis)
La Tempête, de Shakespeare.
Trad. Antonine Maillet. Mise en scène de Guillermo de Andrea ; 20 h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE
(Monument-National,
1182, St-Laurent)
Les Esclaves, de Maxime Gorki.
Texte français de Pierre-Yves Lemieux.
Mise en scène de Serge Denoncourt.
Du mar au ven., 20 h ; sam., 16 h et 21 h.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS
(4530, Papineau)
Un Air de Famille,
de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui ; 20 h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI
Chrysanthème, de Eugène Ionesco. Mise en scène de Guy Beaulieu ; 20 h. The Dragonfly of Chicoutimi, de Larry Tremblay ; 20 h.

ESPACE GO
(4890, St-Laurent)
Motel Hôland, de Serge Boucher. Mise en scène de René Richard Cyr ; 20 h.

NCT (Salle Denise-Pelletier,
4353, Ste-Catherine e.)
Norman, de Louise Dussault.
Jeu, ven., sam., 20 h.

USINE C
(1345, Ave. Lalonde)
La Légende du roi Arthur, de Mario Bovin et Michel Garneau ; 20 h.

THÉÂTRE LA CHAPELLE
(3700, St-Dominique)
Il poussera des ailes aux perchaudes, de Martin Thibault. Mise en scène de Marie Lalonde ; 20 h.

THÉÂTRE RIALTO (5723, Ave. du Parc)
Cabaret Neiges Noires ; 20 h.

THÉÂTRE DU CENTRE SAIDYE BRONFMAN
(5170, Chemin de la Côte-Ste-Catherine)
Lips together, teeth apart, de Terrence McNally. Mar., mer., jeu., sam., 20 h ; dim., 19 h ; coll., mer., dim., 14 h.

COLLÈGE MONTMORENCY
(Salle Le Trac,
475, boul. de l'Avenir, Laval)
La Cantatrice chauve, de Eugène Ionesco. Mise en scène de Jean-Claude Côté ; 20 h.

Pour Enfants
THÉÂTRE BISCUIT
(165, Place d'Youville)
Ma tante Hortense, de Benoît Dubois. Sam., dim., 15 h. (4 à 9 ans)
MAISON THÉÂTRE (Maison de la culture Frontenac, 2550, Ontario e.)
Cœur à cœur, de Rejane Charpentier. Présentation du Théâtre de l'Oeil. Sam., 13 h et 15 h ; dim., 15 h. (5 à 10 ans).

Variétés
CABARET DU CASINO DE MONTRÉAL
Parlons de Tahiti, avec la troupe Tamure laora Tahiti ; 20 h 30.
CLUB SODA

"Le dessin animé le plus drôle et rafraîchissant depuis 'Aladdin'. Un film adorable et attachant."
"Le film parfait pour toute la famille!"
"Grand gagnant! Vous adorerez les excellentes chansons de la trame sonore!"
Cats Don't Dance
VERSION ORIGINALE ANGLAISE
PLUS!
UN NOUVEAU dessin animé de Chuck Jones
PULLET SURPRISE v.o. anglaise
DÈS AUJOURD'HUI! EN VERSION ORIGINALE ANGLAISE
FAMOUS PLAYERS CENTRE EATON
CINÉPLEX ODEON CÔTE-DES-NEIGES
LACORDAIRE 11
FAMOUS PLAYERS LAVAL
CONSULTEZ LES GUIDES-HORAIRES DES CINÉMAS

Politique

Chrétien commence à roder sa campagne électorale au Québec

MARIO FONTAINE

Le premier ministre Chrétien est venu au Québec, hier, roder sa prochaine campagne électorale. Au menu : la performance de son gouvernement quant à l'assainissement des finances publiques, un peu d'ironie sur le dos de Jean Charest, un soupçon de Constitution agrémenté de reproches au gouvernement péquiste et, au dessert, son ode habituelle au Canada.

Le long discours qu'a prononcé le premier ministre devant la chambre de commerce de Laval contenait en germe les principaux thèmes qu'il abordera au Québec lors des prochaines élections. Quand donc, ces élections ? Le chef libéral répond par sa boutade habituelle : « D'ici 17 mois ou plus tôt. J'en ai parlé à ma femme, le temps n'est pas encore arrivé. »

Essentiellement, le premier ministre se félicite d'avoir repris le contrôle du déficit et assisté à une baisse substantielle des taux d'intérêt. Il convient toutefois que le chômage est encore très élevé, en dépit de sa promesse des « jobs, jobs, jobs » de la dernière campagne électorale.

M. Chrétien concède aussi que les coupes dans les transferts ont fait mal aux provinces, mais souligne que les réductions les plus fortes ont été effectuées dans les programmes

fédéraux. Le Québec se plaint amèrement de ces coupes. « Le gouvernement du Québec a été plus lent que ceux des autres provinces à réagir au besoin de redresser ses finances », explique M. Chrétien. Lucien Bouchard ne lui en tiendra pas rigueur, puisqu'il a souligné le même argument pour demander des sacrifices aux employés du secteur public.

La menace d'un autre référendum nuit également aux investissements et à la confiance des consommateurs, a poursuivi hier Jean Chrétien, reprenant une thèse régulièrement utilisée lors du dernier référendum par le camp du NON. Le premier ministre canadien s'est gardé, toutefois, de faire de nouvelles ouvertures au Québec au plan constitutionnel.

Il n'a nommé ni Preston Manning ni Jean Charest dans son discours, ce qui ne l'a pas empêché de se moquer de ce dernier, affirmant que, comme « d'autres le font avec une certaine légèreté, j'aimerais bien moi aussi pouvoir promettre des réductions d'impôts. Mais nous n'en sommes pas encore là, même si on voit enfin la lumière au bout du tunnel ».

D'aucuns voient M. Chrétien remporter les prochaines élections et se retirer deux ou trois ans après. Le principal intéressé semble moins pressé : « Je suis prêt à continuer, conclut M. Chrétien, parce que je veux que nos enfants aient, dans le 21^e siècle, encore pour eux un pays uni d'un océan à l'autre, un pays qui fait l'envie du monde, un pays qui s'appelle le Canada. Vive le Canada ! Merci beaucoup. »

Québec lance une campagne de pub « anti-sornettes »

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec va lancer une campagne de publicité à l'étranger pour contrer les « sornettes » qu'on y colporte à son sujet, a annoncé hier le premier ministre Lucien Bouchard.

« J'ai consacré du temps dans ma journée à la préparation de la campagne qui va nous permettre de redresser ces sornettes à l'étranger », a dit M. Bouchard à l'Assemblée nationale.

C'est la députée de Lapinière, Fatima Houde-Pépin, qui a soulevé un article publié dans le journal américain Boston Globe, où on traitait Montréal de « ville éclatée » parce que « les séparatistes font fuir les anglophones et chuter l'économie ».

Le premier ministre Bouchard a qualifié ces propos de « hargneux, arriérés injustes et fielleux », reprochant à l'opposition libérale d'y faire écho.

Déjà certains contribuent à rétablir à l'étranger la réputation de la Métropole et du Québec, a noté le premier ministre. Il a cité à cet égard le groupe de gens d'affaires dirigé par Brian Levitt, l'analyste financier new-yorkais du Wall Street Journal Jack Dempsey « qui conclut que Montréal refait surface avec ses grands avantages », ou encore la récente décision de la papetière Abitibi-Consol d'installer son siège social à Montréal.

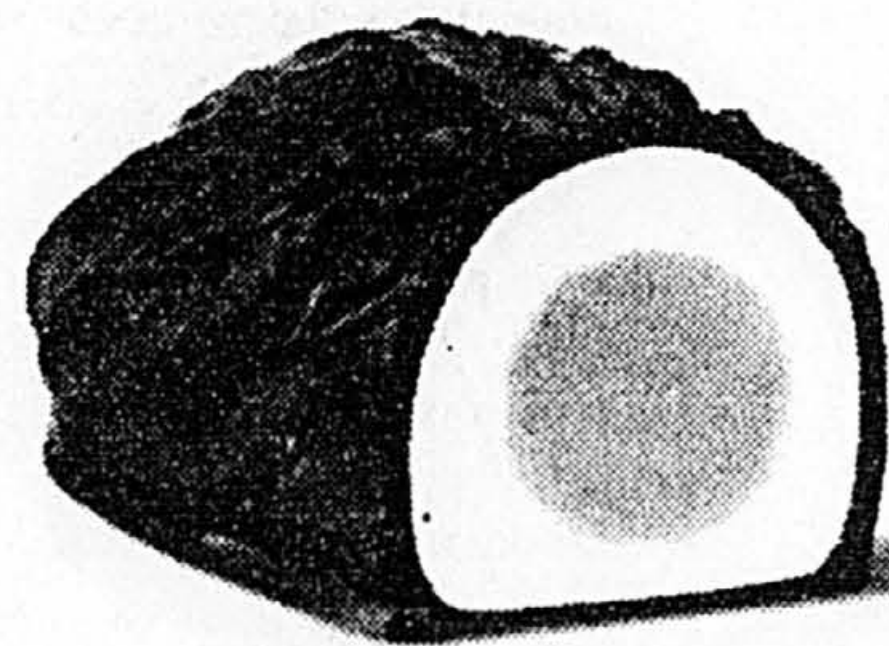
Un budget « prudent » en C.-B.

Presse Canadienne
VICTORIA

Échaudé par les secousses causées par deux déficits budgétaires consécutifs, le ministre des Finances de la Colombie-Britannique a déposé, hier, un budget conservateur, conçu pour redonner de la crédibilité à son gouvernement néo-démocrate.

Le ministre Andrew Petter, travaillant à partir de prévisions de revenus qu'il a qualifiées de prudentes, a indiqué que le déficit pour l'exercice 1997-98 serait de 185 millions. C'est moins de la moitié du déficit de 395 millions de l'an dernier.

Il a affirmé que le gouvernement injecterait davantage de fonds dans l'éducation et la santé, tout en réduisant légèrement l'impôt sur le revenu des particuliers et en maintenant le gel des frais d'assurance-auto, d'électricité et d'éducation supérieure.

Que serait Pâques sans toi,
mon coco!

L'œuf de Laura Secord. Une tradition de Pâques depuis 1913.



Québec lance une campagne de pub « anti-sornettes »

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec va lancer une campagne de publicité à l'étranger pour contrer les « sornettes » qu'on y colporte à son sujet, a annoncé hier le premier ministre Lucien Bouchard.

« J'ai consacré du temps dans ma journée à la préparation de la campagne qui va nous permettre de redresser ces sornettes à l'étranger », a dit M. Bouchard à l'Assemblée nationale.

C'est la députée de Lapinière, Fatima Houde-Pépin, qui a soulevé un article publié dans le journal américain Boston Globe, où on traitait Montréal de « ville éclatée » parce que « les séparatistes font fuir les anglophones et chuter l'économie ».

Le premier ministre Bouchard a qualifié ces propos de « hargneux, arriérés injustes et fielleux », reprochant à l'opposition libérale d'y faire écho.

Déjà certains contribuent à rétablir à l'étranger la réputation de la Métropole et du Québec, a noté le premier ministre. Il a cité à cet égard le groupe de gens d'affaires dirigé par Brian Levitt, l'analyste financier new-yorkais du Wall Street Journal Jack Dempsey « qui conclut que Montréal refait surface avec ses grands avantages », ou encore la récente décision de la papetière Abitibi-Consol d'installer son siège social à Montréal.

Un budget « prudent » en C.-B.

Presse Canadienne
VICTORIA

Échaudé par les secousses causées par deux déficits budgétaires consécutifs, le ministre des Finances de la Colombie-Britannique a déposé, hier, un budget conservateur, conçu pour redonner de la crédibilité à son gouvernement néo-démocrate.

Le ministre Andrew Petter, travaillant à partir de prévisions de revenus qu'il a qualifiées de prudentes, a indiqué que le déficit pour l'exercice 1997-98 serait de 185 millions. C'est moins de la moitié du déficit de 395 millions de l'an dernier.

Il a affirmé que le gouvernement injecterait davantage de fonds dans l'éducation et la santé, tout en réduisant légèrement l'impôt sur le revenu des particuliers et en maintenant le gel des frais d'assurance-auto, d'électricité et d'éducation supérieure.



Jusqu'au 29 mars 1997

FOIRE DU CHOCOLAT

La Baie, Galeries d'Anjou

Un foule d'activités et de dégustations vous attendent, consultez le calendrier ci-dessous.



De 10 h à 21 h

- Dégustation Lindor de Lindt
- Starfrut

De 11 h à 17 h

- Walter et Jacques

De 15 h à 21 h

- Ferrero Rocher

Jusqu'au 29 mars, toute la journée

- Kioque de fleurs printanières fraîches

- AH Fudge & Candy Co :

- fabrication de fudge

CONCOURS

Courez la chance de gagner un panier rempli de surprises offertes par les fournisseurs de chocolats et un plat à fondus Genin Trudeau.

DÉMONSTRATIONS ET DÉGUSTATIONS DE CHOCOLATS ET DE FRIANDISES, JUSQU'AU 29 MARS



De 10 h à 20 h

- Club des mordus du chocolat :

- devenez membre

et profitez des privilèges!

- Euro-Excellence Inc :

- tartine et chocolat

- praline noisette, François Doucet

- chocolat fin Dolfin

- Chocolats Vadboncoeur Inc. et André Schott :

- fabrication de truffes

- moulage de chocolat

- Spécialités

Johanne Ranger :

- chocolat artisanal

- Importations Napa :

- chocolat sans sucre

- chocolat belge

- Christina Kozak :

- fabrication d'œufs de Pâques ukrainiens

- Zhen Terry Yu :

- duo musical

- Chocolaterie les Petites passions

- moulage de chocolat

- Sanyo : fabrication de pains au chocolat

- A.L. Van Houtte :

- café chocolat et framboise

- café chocolat suisse et amande

- Café bavaois

- Braun et Lindt

- Vergers d'Émilie

De 11 h à 17 h

- Walter et Jacques

De 11 h à 15 h

- Chocolats Rogers

De 11 h à 21 h

- Ferrero Rocher

De 10 h à 21 h

- Fondue Genin Trudeau et Lindt

UNE OCCASION EN OR DE DÉCOUVRIR DES DÉLICES ET DE LES OFFRIR EN CADEAUX POUR PÂQUES



De 10 h à 16 h

- Club des mordus du chocolat :

- devenez membre

et profitez des privilèges!

- Lindor de Lindt

- Walter et Jacques

- Fondue Genin Trudeau et Lindt

- Vergers d'Émilie

- Le Farfadet

- Zhen Terry Yu :

- duo musical sur place

pour votre plaisir

- Euro-Excellence Inc :

- tartine et chocolat

- praline noisette, François Doucet -

chocolat fin Dolfin

- Chocolats Vadboncoeur Inc. et André Schott :

- fabrication de truffes

- moulage de chocolat

- Spécialités

Johanne Ranger :

- chocolat artisanal

- Importations Napa :

- chocolat sans sucre

- chocolat belge

- Christina Kozak :

- fabrication d'œufs de Pâques ukrainiens

- Chocolaterie les Petites passions

- moulage de chocolat

- Sanyo : fabrication de pains au chocolat

- A.L. Van Houtte :

- café chocolat et framboise

- café chocolat suisse et amande

- café chocolat bavaois

De 10 h à 17 h

- Braun et Lindt

De 11 h à 15 h

- Chocolats Rogers

De 11 h à 16 h

- Ferrero Rocher

- Café Bodum

La Presse MARCHÉ AUX PUCES

VENDEZ
DE
TOUT

3 lignes d'annonces
7 jours consécutifs
pour seulement 24,99\$ + taxes

(0,33 \$ par ligne additionnelle) Le Marché aux puces ne s'adresse qu'aux particuliers et exclut les annonces concernant l'immobilier, les services, les véhicules motorisés et les animaux. Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut d'autre part se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

Les petites annonces : 285-7111

Appels interurbains sans frais : 1 800 361-5013



la Baie

Vous AVEZ LE MEILLEUR

Compagnie de la Baie d'Hudson